

**ÉCOLE SAINT-MARC
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2018-2019**

Procès-verbal de la rencontre régulière du 5 février 2019

Étaient présents :

Véronique Bussières	Présidente
Isabelle Plourde	Parent
Mickaël Micmacher	Parent - Délégué au CP
Julie Larose	Parent – Substitut au CP
Simon Meagher	Parent
Yosser Ben Achour	Parent
Jean-Paul Gagné	Enseignant-spécialiste éducation physique
Hélène Gauvin	Enseignante
Geneviève Chaumont-Beaudet	Enseignante
Mylène Lafortune	Psychoéducatrice
Mélanie Bernier	Secrétaire
Chantal Sweeney	Technicienne Service de garde
Anne-Sophie Gousse Lessard	Parent-substitut
Bernard Dostie	Enseignant-substitut

Étaient absents :

Julie Lecours	Parent-substitut
Pierre-Laurent Boudrias	Parent-substitut

Invité :

Sylvain Cléroux	Directeur
-----------------	-----------

1. Ouverture de l'assemblée, vérification du quorum et mot de bienvenue

L'assemblée est ouverte à 18h05, nous avons le quorum.

Véronique souhaite la bienvenue aux membres du CÉ.

2. Adoption de l'ordre du jour

Ajout : 10.2 Mesures incitant les parents à arrêter leur moteur de voiture en attendant leurs enfants devant l'école

Résolution 05-02-19-01

Véronique Bussières propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyée par Chantal Sweeney.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Période ouverte au public

3.1 Mme Laetitia Gillot – Jeux électroniques

-Maman de 2 garçons à Saint-Marc

-Rapporte son inquiétude et celle de plusieurs autres parents face à la permission d'apporter des appareils électroniques à l'école, au service de garde et lors des sorties du projet Plein-Air

-Aurait voulu la tenue d'un sondage auprès des parents pour avoir leur avis

-Se demande comment les enseignants contrôlent l'utilisation des appareils électroniques par les élèves

- Souligne que cela crée un clivage entre les élèves qui va à l'encontre des valeurs pédagogiques de l'école
- Rapporte le cas de l'école primaire Paul-Bruchési où les appareils électroniques sont tout simplement interdits sauf entente exceptionnelle
- Suggère d'ajouter un paragraphe dans le code de vie à ce sujet
- Suggère de réfléchir ensemble à ce sujet
- Jean-Paul précise que les appareils électroniques ne sont permis que dans les transports et après les repas lors des journées plein-air qu'il organise
- Chantal souligne que l'école est déjà en réflexion sur le sujet des écrans

Le débat sur les écrans sera ajouté en point de suivi du prochain CÉ.

3.2 Enseignants du 3^e cycle – Enjeu des classes combinées

Judith Lévesque prend la parole au nom de ses collègues enseignants du 3^e cycle, présents à la réunion:

- Geneviève Deschênes
- Fanny Renaud-Ouellette
- Josée Gagnon
- Bernard Dostie
- André Lavigne

Les enseignants sont inquiets que la CSDM décide de faire disparaître les classes combinées pour faire des économies. Ils viennent demander le soutien du CÉ auprès de la CSDM pour lui faire comprendre l'importance du projet des classes combinées à Saint-Marc et que ce n'est pas simplement un choix administratif.

Ajout Point 6.7 Classes combinées

4. Bons coups à souligner

- Isabelle : Bravo à tous et surtout au service de garde de faire sortir les élèves malgré la météo !
- Jean-Paul : des crampons ont été achetés pour que les 4-5-6^e années puissent continuer à avoir leurs cours d'éducation physique dehors !
- Anne-Sophie : note de la brigade verte dans l'info-parents
- Chantal : Semaine des enseignants
- Véronique : activité Randolph du 21 décembre

5. Adoption du procès-verbal du 11 décembre 2018

Changements à apporter au PV :

- 7.11 Fonds 6 : Budget Service de garde et mesures dédiées
- 7.4 La majorité des élèves veulent garder le préau, mais le service de garde et les enseignants sont partagés.

Résolution 02-02-19-02

Véronique Bussières propose l'adoption du procès-verbal du 11 décembre 2018, appuyée par Isabelle Plourde, avec les changements apportés.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Points de discussions et de décisions

6.1 Budgets

6.1.1 Présentation brève du budget-école et fonds 4/9 (cf Situation financière – Exercice 2018-2019 – formation générale jeune – document d’information 2019-01-30 et Mouvements de trésorerie fonds 4 (CÉ), embellissement de la cour d’école, budget de fonctionnement du CÉ et budget de formation du CÉ)

-L’école va bien.

-Isabelle demande si le budget dépensé pour la bibliothèque des parents en 2017-2018 existe encore. Oui, il est de 1 122\$!

Cette année, il servira à payer la balance de la visite de M. Duclos si nécessaire.

-Fonds 6=Service de garde, prévision surplus de 14 000\$

-Ce sont les 4 fonds qui concernent l’école Saint-Marc.

6.2 Sorties éducatives et sportives

- Rien de nouveau à signaler.

- Mickaël parle du Restaurant Robin de bois où les élèves peuvent faire le service de façon bénévole.

Les profits sont par la suite remis à des organismes communautaires.

Véronique le remercie de la suggestion.

6.3 Suivi cour d’école (Cf documents plans d’aménagement de la cour)

-Si l’école veut garder son préau, la CSDM couvrira seulement les coûts de l’asphalte et le préau, et tout ajout devra être au frais des parents.

-Chantal demande à explorer l’idée des toiles pour remplacer le préau en dur

C’est le choix de l’école Brébeuf

Avantage : le préau serait inclus dans les zones vertes

-Les enseignants sont relativement satisfaits de la proposition. Ils trouvent que c’est un bon compromis

-Hélène s’informe sur la possibilité de construire un autre gymnase. Sylvain souligne que la CSDM réfléchit plutôt à nous associer à d’autres bâtiments dans le quartier

-Véronique : Quelles sont les prochaines étapes ? Voulons-nous consulter les parents ?

Il nous faudrait des plans plus proches des plans finaux avant d’organiser un café/5 à 7 avec les parents.

Anne-Sophie : il faudrait des explications précises pour les parents comme celles que les parents du CÉ ont reçues. et organiser une « séance d’informations et questions sur la nouvelle cour d’école »

Julie : il faudrait soumettre le plan de la cour au conseil des élèves pour annoncer que nous avons leur aval lors de la séance d’informations. D’autre part, des plans en 3D faciliteraient grandement la compréhension !

-Sylvain : si on choisit les toiles, il faudrait s’informer sur ce que la CSDM est prête à payer et ce qui doit être payé avec l’argent des parents et ainsi établir un échéancier.

-Une réunion d’information sera organisée 2 semaines après le prochain CÉ.

Prochaines étapes : besoin de + de chiffres, de dates et de plans 3D. On s’organisera à partir de là !

-Isabelle propose de reformer le comité cour d'école, avec l'appui du CÉ. Il sera formé de 2-3 parents, 2-3 membres de l'équipe-école et du service de garde.

6.4 Projet éducatif

- Les parents de l'école doivent être consultés quant au projet éducatif
- La CSDM met à la disposition de l'école un questionnaire qui peut être utilisé pour obtenir une idée de la perception qu'ont les parents de leur école.
Les réponses au sondage pourraient alors avoir un impact sur le projet éducatif.
- D'autre part, la CSDM demande des objectifs chiffrés à inclure dans le projet éducatif ce avec quoi l'équipe-école ne se sent pas très à l'aise.
- Anne-Sophie suggère d'inclure l'éco-citoyenneté dans le projet éducatif.
- Sylvain enverra le sondage préparé par l'équipe-école pour consultation aux parents du CÉ par courriel dès qu'il est prêt

6.5 Formation de M. Germain Duclos – date et modalités à déterminer

- Coût : 500\$
- Sujet : Anxiété et stress de la performance
- Sainte-Bibiane voudrait y participer et donc partager le coût
- Véronique propose d'inclure un R.S.V.P. pour avoir une idée du nombre de parents qui seront présents
- Date : fin avril

Résolution 02-02-19-03

Le CÉ accepte le coût de 500\$ demandé par M. Duclos pour la conférence organisée à l'école ainsi que la participation de l'école Saint-Bibiane pour un montant de 200\$.
Proposé par Véronique Bussièrès, appuyée par Julie Larose.
Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

6.6 Atelier massage parents-enfants – Offre, approbation, date à déterminer

- Budget 250\$ pour 20-25 parents
- Atelier organisé en 2017-2018. Très apprécié par les participants.
- Karima propose de l'organiser à nouveau au printemps 2019
- À payer avec les restes du budget formation et aide aux parents

Résolution 02-02-19-04

Le CÉ accepte le coût de 250\$ demandé pour l'organisation d'un atelier de massage parents-enfants au printemps 2019.
Proposé par Bernard Dostie, appuyée par Julie Larose.
Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

6.7 Classes combinées

- Un sondage à main levée montre un soutien majoritaire aux classes combinées au sein des parents du CÉ
- Julie souligne qu'il faut cependant rester ouverts et continuer à proposer des projets qui vont stimuler les élèves qui ne sont pas sélectionnés ou ne veulent pas faire le projet d'anglais intensif.

Résolution 02-02-19-05

Le CÉ appuie le projet de classes combinées au 3^e cycle et la présidente fera parvenir une lettre à cet effet à la CSDM.

Proposé par Véronique Bussières, appuyée par Julie Larose.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

7. Service de garde**7.1 Informations**

-Le service de garde de Saint-Marc sera le point de service ouvert pendant la relâche 2019, ce qui engendre beaucoup de travail supplémentaire en plus du travail habituel.

-Maximum de 105 enfants par jour

-2 activités spéciales organisées : Construction de fruits et légumes (mardi) et cabane à sucre (vendredi)

7.2 Retour sur les journées pédagogiques

Prochaine sortie : glissades en tube. 260 élèves !

7.3 Frais de civilité**Résolution 02-02-19-06**

Le CÉ autorise le service de garder à réserver 12,50\$/membre de son équipe (360\$ au total) pour frais de civilité.

Proposé par Véronique Bussières, appuyée par Yosser Ben Achour.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

7.4 Autres informations

Les reçus d'impôts seront prêts fin février.

8. Rapport des partenaires**8.1. Représentants de l'OPP****8.1.1 Informations sur les activités de l'OPP**

Yosser résume la dernière réunion de l'OPP :

-Bilan des campagnes de financement :

Sapins 2000\$

Paniers de Noël : 9 familles livrées

Huile d'olive : environ 3000\$

L'OPP a envoyé son bilan pour l'info-parents

-Prochaines campagnes : Vente de café et bazar

-Préparation de l'organisation du bazar

8.2. Représentant au comité de parents

Pas de réunion

8.2.1 Consultation sur la révision de l'offre de service au secondaire

-Consultation en ligne, lien envoyé aux parents

-Soirée d'information organisée le 6 février à Père Marquette

9. Points d'informations

9.1. Arrivée de Martin Malo au poste de directeur adjoint

Le CÉ souhaite la bienvenue à M. Martin Malo.

9.2. Fête des finissants

Organisée par la direction et les enseignants. Les parents seront mis à contribution au besoin.

9.3 Travaux – Suivi

-Escalier avant au printemps

-L'eau est revenue dans les classes de maternelle; il n'y en avait pas depuis novembre

-Finition fenêtres et peinture, encore 2-3 semaines puis installation des stores

-11 février : début du travail sur le radon au sous-sol, pour environ 2 mois

-Fin mai : début des travaux de chaufferie et sous-sol, jusqu'à nov-déc

-1^{ère} avenue, travaux à finir quand la neige aura fondu

9.4 Détecteurs de monoxyde de carbone

Installés!

10. Varia

10.1 Antennes cellulaires sur l'église – démarche de collecte d'informations

-Certains parents sont inquiets

-Véronique et Sylvain vont faire des collectes de quantités de radiations

-Si nécessaire le CÉ enverra une lettre au député

À Suivre

10.2 Mesures incitant les parents à éteindre leur moteur en attendant leurs enfants

Impliquer la brigade verte?

Demander à la ville?

À Suivre

11. Points à l'ordre du jour du prochain CÉ

-Appareils électroniques à l'école

-Cour d'école

-Projet éducatif – Sondage

11. Levée de l'assemblée

20h30

Secrétaire (Yosser Ben Achour)

Présidente (Véronique Bussières)